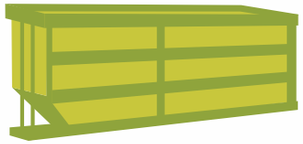

VOS ÉCOCENTRES SONT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR... À L'ANNÉE!

Écocentre du Nord
2932, rue Vimy, Chicoutimi secteur nord

Écocentre du Sud
3333, boul. Talbot, Chicoutimi secteur sud

Écocentre de La Baie
223, rue Joseph-Gagné Sud

Écocentre de Jonquière
2330, rue de la Métallurgie

Pour joindre vos écocentres
418 698-3010

HORAIRE DES ÉCOCENTRES

Visitez la section *Écocentres* à l'adresse indiquée **ci-dessous** pour obtenir les **heures d'ouverture**, que ce soit en **période hivernale** ou **estivale**.

Pour tout savoir sur les écocentres et obtenir d'autres informations sur la Division environnement, consultez le
environnement.saguenay.ca

Ville de Saguenay
au service du citoyen

BIENVENUE À VOTRE ÉCOCENTRE!

N'OUBLIEZ PAS, **LE TRI C'EST** L'AFFAIRE DE **TOUS!**

Voici des trucs pour bien préparer vos matières AVANT de vous rendre à votre écocentre afin de les mettre dans les bons conteneurs et d'accélérer votre visite.

OBJECTIFS DE L'ÉCOCENTRE

- Favoriser le réemploi, la récupération, le recyclage et la valorisation des matériaux;
- Réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement;
- Assurer une saine gestion des résidus domestiques dangereux.

RÈGLEMENTS

- Les écocentres sont accessibles à tous les citoyens de Saguenay;
- Les matières d'origine commerciale ou industrielle sont refusées;
- Les ordures ménagères et les matières recyclables dédiées au bac bleu sont refusées;
- Les bennes basculantes, communément appelées « dumper », sont interdites;
- **Les matières apportées doivent être préalablement séparées** (ex : le gypse doit être séparé du bois). **Il est important de procéder à la démolition complète des matériaux de construction AVANT d'entrer sur le site;**
- Les utilisateurs doivent respecter le tri des matières;
- Pour des raisons de sécurité, seules les personnes qui veulent disposer des matériaux sont autorisées à circuler à proximité des conteneurs;
- Les résidus domestiques dangereux doivent être insérés dans des contenants hermétiques et être bien identifiés;
- Aucun dépôt à l'extérieur du site n'est autorisé;
- Les remorques et boîtes de camionnettes doivent être nettoyées avant de quitter les lieux afin d'éviter d'encombrer la voie publique (clous, débris);
- PRUDENCE et COURTOISIE sont de mise!

* Il est important de noter que les employés des écocentres ont pour tâche d'assurer la coordination des opérations du site. Ainsi, si vous prévoyez avoir besoin d'aide pour transporter certains matériaux du véhicule au conteneur, vous devez prévoir la manipulation et être accompagné de quelqu'un à cette fin.

Ville de Saguenay
au service du citoyen

POURQUOI FAIRE VOTRE TRI AVANT VOTRE VISITE À L'ÉCOCENTRE? PARCE QUE...

- Tel que présenté dans le visuel ci-dessous, chaque conteneur est prévu pour accueillir un type de matière en particulier.
- De toute façon, vous devrez trier en arrivant sur place. Vous éviterez donc des pertes de temps si vous le prévoyez à l'avance.
- Les matières de chaque conteneur doivent subir un traitement particulier et plusieurs d'entre elles évitent l'enfouissement.
- Chaque matière qui n'est pas enfouie se voit offrir une seconde vie.
- Et enfin… parce que le fait de trier rime avec écoresponsabilité!

TRI DES MATIÈRES ACCEPTÉES

	TYPE DE TRAITEMENT : **RÉEMPLOI, RÉCUPÉRATION, RECYCLAGE, VALORISATION** OU **ENFOUISSEMENT** (3RV-E)
CRD : CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION	
BOIS DE CONSTRUCTION, PALETTES, MEUBLES, COMPTOIRS DE CUISINE, CONTREPLAQUÉ, MÉLAMINE, BOIS AGGLOMÉRÉ, BOIS TRAITÉ	Valorisation énergétique
BARDEAU D'ASPHALTE	Broyage et réutilisation comme matériel de recouvrement
GYPSE	Valorisation agricole
BÉTON, ASPHALTE, PIERRE *Ne sont pas acceptés à l'écocentre de Chicoutimi secteur sud.*	Concassage et réutilisation dans les infrastructures routières
CÉRAMIQUE, BRIQUE *Ne sont pas acceptés à l'écocentre de Chicoutimi secteur sud.*	Concassage et réutilisation comme matériel de recouvrement
AMIANTE *Accepté à l'écocentre de Jonquière seulement.*	Manipulation selon les méthodes sécuritaires et enfouissement au lieu d'enfouissement technique (LET)
ENFOUISSEMENT	
FENÊTRES EN BOIS, TOILETTES, BAINS, MATÉRIAUX MIXTES, VITRE, PLASTIQUE DUR	Broyage et réutilisation comme matériel de recouvrement
TAPIS, MATELAS, MEUBLES RECOUVERTS DE TISSU, PLANTES ENVAHISSANTES, PLASTIQUE MOU, STYROMOUSSE	Enfouissement au lieu d'enfouissement technique (LET)
RÉSIDUS DE JARDIN	
BRANCHES, SAPINS DE NOËL	Valorisation énergétique
FEUILLES MORTES, ROGNURES DE GAZON	Compostage
TERRE (non contaminée), TOURBE	Réutilisation dans divers travaux
MÉTAL	
MÉTAL FERREUX, MÉTAL NON FERREUX, FILS ÉLECTRIQUES, GROS REBUTS MÉTALLIQUES	Fonte et recyclage
PNEUS	
PNEUS SUR JANTE (moins de 24 pouces)	Recyclage de la jante et récupération du pneu par RECYC-QUÉBEC
PNEUS SANS JANTE	Récupération par RECYC-QUÉBEC
RDD : RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX	
BONBONNE DE PROPANE (100 lb et moins) PEINTURE, SOLVANT, AÉROSOLS, BATTERIES D'AUTO, TUBES FLUORESCENTS *Ne sont pas acceptés à l'écocentre de Chicoutimi secteur nord.*	Traitement selon les méthodes sécuritaires et respectueuses de l'environnement
APPAREILS RÉFRIGÉRANTS	Vidange, traitement sécuritaire des halocarbures et recyclage du métal
TIC : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
TÉLÉVISEURS, ORDINATEURS,IMPRIMANTES, TÉLÉCOPIEURS, CARTOUCHES D'ENCRE	Recyclage par ARPE-QUÉBEC
FIBRES	
CARTON	Recyclage au centre de tri régional